

PV de l'AGO de la paroisse catholique romaine de Notre-Dame de la Paix, à l'église,  
en Ville de La Chaux-de-Fonds

**Présences :**

Selon la liste de présence, 22 personnes ont assisté à l'AGO. Excusés : M. Martial Cattin et Mme Magda Koenig.

**Membres du CP :** M. Philippe Erard, M. Willy Cuenat, Mme Jolène Lucia Zosso, Mme Maria Rosa Pereira, M. Jean-Pierre Aubry et Mme Bernadette Aubry.

M. Maurice Perroset et M. Raphaël Stalder sont excusés.

**Curé modérateur :** M. l'abbé Christophe Godel

**Président du CP des deux paroisses :** M. Alexandre Houlmann

**Invité intervenant :** M. Charles Bühlmann (mandaté par le CP pour les comptes paroissiaux)

**Secrétaire de l'AGO :** M. Marc Erard

**1. Accueil**

L'AGO débute à 18h35. Alexandre Houlmann souhaite la bienvenue aux paroissiens et précise que le message du prêtre modérateur est reporté au point 6 de l'ordre du jour.

**2. Prière**

Christophe Godel confie notre paroisse et notre UP à la bonté du Seigneur. La prière se conclue par la récitation commune du *Pater Noster*.

**3. Nomination du scrutateur**

Mme Janine Chaignat se propose. Elle est nommée et remerciée par notre AGO.

**4. Adoption du PV de l'AGO du 7 mai 2022**

Le PV est adopté à l'unanimité

**5. Rapport annuel 2022 par le Président**

Le conseil des paroisses s'est réuni à six reprises.

Notre UP a reçu le prix de l'interculturalité de la conférence des évêques doté de 3500.-

Nous avons développé la collaboration avec la mission portugaise qui intégrera les locaux de NDP et participera de plein droit à nos réunions du conseil.

Nous avons entrepris plusieurs travaux d'entretien de nos bâtiments ainsi que des études pour l'amélioration de ceux-ci (espace enfants, parking, fenêtres, chauffage, mobilier du chœur, photocopieuse). Nous avons pu faire face à nos engagements grâce à plusieurs dons substantiels.

Le conseil a pu bénéficier de l'apport important de MM. Charles Bühlmann et de Jean-Pierre Aubry pour la transition des comptes de NDP qui sont repris par Mme Rosa Perreira.

Nous avons pu saluer avec satisfaction à la recréation d'un conseil de communauté.

La collaboration entre nos deux entités a permis la tenue d'une Kermesse commune.

Nous avons appris avec bonheur l'arrivée de Don Roberto Pellizzari et d'Agnès Barotte dans l'équipe pastorale.

## **6. Message du prêtre modérateur**

Se reporter au rapport pastoral 2022.

## **7. Comptes 2022**

M. Charles Bühlmann présente avec précision et enthousiasme les bons comptes de l'année 2022. En conclusion, il remercie Mme Rosa Pereira, M. Jean-Pierre Aubry et Mme Stéphanie Deschenaux.

## **8. Rapport des vérificateurs**

Mme Martine Lambiel fait son rapport pour l'année 2022. Elle indique que la comptabilité est tenue avec exactitude et recommande à l'AGO de décharger le caissier.

## **9. Adoption des comptes 2022 et du rapport des vérificateurs**

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont adoptés à l'unanimité

## **10. Nomination des vérificateurs de compte**

Mme Martine Lambiel et M. Jean-François Bürki sont renouvelés dans leurs mandats. Un suppléant serait le bienvenu ! Le CP en cherchera un.

## **11. Budget 2023**

M. Charles Bühlmann présente un budget prudent qui est approuvé par l'AGO à l'unanimité.

## 12. Elections

M. Alexandre Houlmann annonce la démission de Mme Laure Mootosamy et la remercie pour son précieux engagement. Le Conseil est donc à la recherche d'un nouveau membre. Avis aux amateurs. Les autres conseillers poursuivront leurs engagements.

Membres du CP : Mme Bernadette Aubry, M. Jean-Pierre Aubry, M. Maurice Perroset, M. Rafael Stalder, M. Philippe Erard, Mme Rosa Pereira Mme Jolène Zosso M. Willy Cuenat et M. Marc Erard

Un ou deux membres de la communauté portugaise

Alexandre Houlmann, Président du conseil des paroisses de La Chaux-de-Fonds

## 13. Modification des statuts

M. Alexandre Houlmann propose la modification suivante des statuts.

*Statut actuel (article 20)*

« L'assemblée générale peut décider en tout temps la dissolution de l'association. Une telle décision n'est acquise que si elle obtient le 80% des voix des membres présents représentant eux-mêmes le 80% des membres mentionnés à l'article 7. Il en est de même pour la modification des statuts ».

*Nouveau statut concernant la fusion/dissolution proposé à l'AG*

« La dissolution de l'Association ou la fusion de celle-ci avec une autre association paroissiale peut être décidée en tout temps, avec l'accord préalable du représentant de l'Évêque du canton de Neuchâtel, par une Assemblée spéciale convoquée à cet effet. La décision de dissolution ou de fusion de l'Association est prise à la majorité des deux tiers des membres présents ».

*Nouveau statut concernant la modification des statuts proposé à l'AG*

« Les présents statuts et toutes modifications ultérieures doivent être adoptés par l'Assemblée générale. Ils n'entrent toutefois en vigueur que par l'approbation du représentant de l'Évêque.

Toute proposition de modification de statuts doit nécessairement figurer à l'ordre du jour ».

**La modification susmentionnée des statuts est acceptée à l'unanimité.**

## 14. Constitution d'une commission de fusion

Lors des précédentes AGO des deux paroisses de la Ville, un esprit collaboratif a été fortement ressenti. Dans cette optique, M. Alexandre Houlmann propose à l'AGO la constitution d'une commission de fusion des deux paroisses. Celle-ci est acceptée à l'unanimité par l'AGO.

Membres de la commission

Abbé Christophe Godel, Mme Francine Glassey Perrenoud, Mme Dafina Laci, M.Georges Jeanbourquin, M.Jean-Marie Röthlisberger, M.Jean-Pierre Aubry, M. Alexandre Houlmann

### **15. Projets, travaux**

M. Willy Cuenat indique que le changement de fenêtres est presque entièrement terminé. Cette année la priorité sera donnée à la rénovation de la cure (prix indicatif 30'000 FR.) ainsi que le changement du mobilier liturgique (21'000 FR.).

### **16. Divers**

Mme Janine Chaignat du Mouvement chrétien des retraités informe l'AGO de la prochaine fête cantonale de ce mouvement qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2023 dans les locaux de NDP ainsi que du dimanche des aînés qui se déroulera à Cernier le 23 juillet 2023.

Mme Martine Lambiel indique qu'une pierre décorative a disparu dans le local des fleurs.

Mme Christiane Erard est officiellement remerciée pour ses 20 ans de service à la sacristie.

L'AGO est levée à 19h40 par la voix du Président qui invite également à l'apéritif qui suivra !

**Annexes : Liste de présence de l'AGO, PV du 7 mai 2022, comptes 2022 et budget 2023.  
Rapport des vérificateurs. Rapport pastoral 2022.**

*Curé modérateur*

*Président*

*Secrétaire*